



METPARK

Place à la mobilité

CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Dans le cadre de la clôture des comptes 2020, il a été réalisé à l'automne de cette même année, un inventaire physique du patrimoine de la Régie métropolitaine METPARK ;

Cet état a permis de constater que des biens reçus en affectation de la Métropole lors de la création de la Régie personnalisée n'ont pu être identifiés ;

Ils ne peuvent donc plus faire partie de l'inventaire comptable ;

Considérant que par le bordereau de réforme n° 2021-001 joint en annexe, METPARK identifie les matériels visés pour une valeur globale de 16 324 890,54€ devenus hors d'usage ;

Considérant que la totalité de ces biens est totalement amortie, il s'agit donc de constater la sortie de ces biens par une opération d'ordre non budgétaire, au vu des informations transmises par l'ordonnateur ;

Il convient donc de faire valider par la Métropole, propriétaire desdits biens, la sortie effective de ces actifs.

Fait à Bordeaux, le 23 juillet 2021,

L'ordonnateur

Le Directeur Général,
Nicolas ANDREOTTI